



Officiers de Police Judiciaire et magistrats de la cours d'appel du sud à l'école des compétences numériques du 4 au 6 mai 2022 à Ebolowa en vue de lutter efficacement contre les délits liés à l'utilisation du Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication.

Des innovations au cœur d'un séminaire de renforcement des capacité en **TIC** qui avait pour objectifs majeurs, sensibiliser et édifier au mieux les magistrats et les Opj sur ces crimes liés à la pénétration des outils numériques de l'information et de la communication dans notre environnement ainsi que les nouvelles formes d'infrastranctions y relatives en vue de leur meilleure appropriation et répression.

En effet, les efforts conjugués de l'**Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (Antic)** et des **Forces de Maintien de l'Ordre (FMO)** ont permis tout récemment d'identifier et de mettre aux arrêts le responsable de l'acte cybercriminel visant le maire de la ville de **Mbalmayo**. Toujours dans l'optique de cette sensibilisation, cette mise à niveau selon le Directeur Général de l'Antic le Prof **Ebot Ebot Enaw** nécessitait certaines compétences de base et permettrait de renforcer l'arsenal cyberjuridico-répressif au sein des tribunaux et de nos polices d'enquêtes.

Pendant 3 jours donc, les participants verront comment analyser des preuves numériques dans

le but d'améliorer le suivi et la poursuite des cybercriminels. Une septième édition qui selon le patron de l'Antic : **<< Se veut un cadre d'échange interactif avec le corps judiciaire sur l'environnement des TIC à la lumière des missions de sécurisation du cyberspace national >>**. Le Dg les a également enjoint de mettre efficacement en œuvre les compétences acquises ici dans le but de contribuer à la sécurité et à la résilience du cyber espace Camerounais.

Parmi les thématiques qui seront abordées au cours des travaux en atelier figurent : la politique législative de sécurisation du cyberspace, les sanctions en matière de cybercriminalité, l'ordre public numérique, la veille sécuritaire et le CIRT, la pratique de la collecte des preuves numériques, la pratique des audits de sécurité des systèmes d'information, le défis de l'identification des usagers, le contentieux des noms de domaine, la collaborations entre les Opjcs de l'Antic et les Opjcg, la manifestation de la preuve numérique, et enfin l'écrit électronique face au juge. Un cyber espace de plus en plus confronté à la **protection des données à caractère personnel**. Ce qui demeure une préoccupation majeure de l'Antic qui justement accompagne le gouvernement sur le plan légal et technique afin qu'une loi sur la protection des données à caractère personnelle voit le jour et soit arrimée au bonne pratique en la matière.

Des délits énumérés par le Président de la Cours d'Appel du Sud représetant personnel du Ministre d'état, Ministre de la Justice Garde des Sceaux pour qui ces formations continues s'imposaient comme : **" Une necissité pour la distribution d'une justice de qualité dans un cadre institutionnel et social globalisé et en mutation permanente "**.